



Ouagadougou, le

16 JUIL 2018

N°2018 - 10126 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des nouveaux bacheliers de la session de 2018 et **lauréats du concours d'entrée à l'EAMAU (Lomé)** qu'ils peuvent déposer auprès du Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB), un dossier de demande de bourse d'études.

Le nombre de bourses disponibles est de cinq (05)

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite timbrée à 200 F, adressée au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation et mentionnant clairement les coordonnées (adresse, tél., E-mail) du candidat ;
2. un certificat de nationalité burkinabè ;
3. un extrait d'acte de naissance ;
4. un certificat médical de moins de trois (3) mois de date ;
5. une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat ;
6. une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat ;
7. deux photos d'identité (inscrire au verso ses nom et prénom (s));
8. une double feuille quadrillée de format 21x29 portant sur la première page les indications suivantes :
 - Etablissement